

Le tarif des services municipaux

Restaurant scolaire	année scolaire 2012 / 2013	année scolaire 2013 / 2014	année scolaire 2014 / 2015	année scolaire 2015 / 2016
Tarif enfants	2,60 € le repas	2,70 € le repas	2,90 €	3,10 €
Tarif des repas pour les enfants du Centre de loisirs	3,35 €	3,45 €	3,60 €	3,10 € le mercredi et 3,80 € les vacances scolaires
Tarif des goûters pour les enfants du Centre de loisirs	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,90 €
Tarif adultes	5,55 €	5,65 €	6,00 €	6,20 €
Garderie périscolaire	année scolaire 2012 / 2013	année scolaire 2013 / 2014	année scolaire 2014 / 2015	année scolaire 2015 / 2016
Garderie périscolaire matin et soir 1 H	en fonction du QF : 0,50 € - 0,55 € - 0,60 € et 1,00 € sans réservation	en fonction du QF : 0,50 € - 0,55 € - 0,60 € et 1,00 € sans réservation	en fonction du QF : 0,50 € - 0,55 € - 0,60 € et 1,00 € sans réservation	en fonction du QF : 0,50 € - 0,60 € - 0,70 € - 0,85€ - 1,00 € et 2,00 € sans réservation
Garderie périscolaire matin et soir 1 H 30		en fonction du QF : 0,75 € - 0,80 € - 0,85 € et 1,00 € sans réservation	en fonction du QF : 0,75 € - 0,80 € - 0,85 € et 1,00 € sans réservation	en fonction du QF : 0,75 € - 0,90 € - 1,05 € - 1,25 € - 1,50 € et 2,00 € sans réservation
Garderie périscolaire temps méridien	en fonction du QF : 0,75 € - 0,80 € - 0,85 € et 1,50 € sans réservation	en fonction du QF : 0,75 € - 0,80 € - 0,85 € et 1,50 € sans réservation	en fonction du QF : 0,75 € - 0,80 € - 0,85 € et 1,50 € sans réservation	en fonction du QF : 0,75 € - 0,90 € - 1,05 € - 1,25 € - 1,50 € et 2,00 € sans réservation
Frais de scolarité pour les élèves des communes extérieures	année scolaire 2012 / 2013	année scolaire 2013 / 2014	année scolaire 2014 / 2015	année scolaire 2015 / 2016
Frais de scolarité pour les élèves	1.320 € en école maternelle et 510 € en école primaire	1.370 € en école maternelle et 380 € en école primaire	1.390 € en école maternelle et 385 € en école primaire	
Participation aux charges de fonctionnement du RASED	2,88 €	2,44 €	2,50 €	
Tarifs des droits de place	année 2012	année 2013	année 2014	à compter du 1er septembre 2015
Marché du samedi matin depuis le 01/01/2006	Emplacement : 1,20 € le mètre linéaire	Emplacement : 1,30 € le mètre linéaire	Emplacement : 1,30 € le mètre linéaire	1,40
	Emplacement avec raccord électrique : 1,50 € le ML	Emplacement avec raccord électrique : 1,70 € le mètre linéaire	Emplacement avec raccord électrique : 1,70 € le mètre linéaire	1,70
Foire de novembre depuis le 01/01/2006 : emplacement	4,50 € le mètre linéaire	5,00 € le mètre linéaire	5,00 € le mètre linéaire	5,00
Foire de novembre depuis le 01/01/2006 : véhicules	5,50 € par véhicule	5,50 € par véhicule	5,50 € par véhicule	5,50
Foire de novembre depuis le 01/01/2006 : matériel agricole	10,00 € par engin agricole	10,00 € par engin agricole	10,00 € par engin agricole	—
Fête foraine : stand alimentaire	3,00 € le m2	3,00 € le m2	3,00 € le m3	3,00
Fête foraine : petits métiers	2,50 € le m2	2,50 € le m2	2,50 € le m3	2,50
Fête foraine : gros métiers	1,20 € le m2	1,20 € le m2	1,20 € le m3	1,20

Le tarif des services municipaux

Cirque dont la diamètre de la piste est < à 20 m	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00
Cirque dont la diamètre de la piste est > à 20 m	48,00 €	48,00 €	48,00 €	48,00 €
Plan de la poste (révision INSEE 4ème Tri)	43,85 € par mois	43,85 € par mois	43,85 € par mois	44,10 € par mois
Carrefour de Camalcé (révision INSEE 3ème Tri)	***	***	55,00 € par mois pour une installation tous les jours	55,00 € par mois pour une installation tous les jours
Carrefour de Camalcé (révision INSEE 3ème Tri)	29,80 € par mois pour une installation 2 jours / semaine	30,20 € par mois pour une installation 2 jours / semaine	27,90 € par mois pour une installation 2 jours / semaine	30,50 € par mois pour une installation 2 jours / semaine
Parking du camping municipal "La Meuse"	2 079,44 €		200,00 € par mois	120 € du 22/06 au 15/09/2015
Parcelle "les plantades" site de la Meuse	200,00 €			—
Terrasses des bars et restaurants	14,50 € le m2	15,00 € le m2	15,50 € le m2	16,00 €
Copie d'un document	année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Frais de copie d'un document A4	0,18 €	0,18 €	0,18 €	0,18 €
Frais de copie d'un document A3	0,36 €	0,36 €	0,36 €	0,36 €
Taxes d'urbanisme	année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Taxe locale d'équipement depuis le 01/01/2004	5%	5%	5%	5%
Participation pour déficit d'aires de stationnement depuis le 01/01/2004	3 820,00 €	3 820,00 €	3 820,00 €	3 820,00 €
Location de salles communales	année 2012	année 2013	année 2014	à compter du 01/01/2016
Salle "Guy PAULET" louée à des gignacois	150,00 €	150,00 €	150,00 €	160,00 €
Salle d'exposition du théâtre louée à des gignacois	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Salle d'exposition du théâtre louée à des extérieurs	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Salle "Ancien couvent" louée à des gignacois	80,00 €	80,00 €	80,00 €	90,00 €
Site de la Meuse loués à des gignacois	150,00 €	150,00 €	150,00 €	160,00 €
Site de la Meuse loués à des particuliers extérieurs à la commune	250,00 €	250,00 €	250,00 €	260,00 €

Le tarif des services municipaux

Chai de la gare loué à des gignacois	400 € le WE / 300 € la journée	400 € le WE / 300 € la journée	400 € le WE / 300 € la journée	420 € le WE / 320 € la journée
Chai de la gare loués à des particuliers extérieurs à la commune	900 € le WE / 800 € la journée	900 € le WE / 800 € la journée	900 € le WE / 800 € la journée	1.000 € le WE / 900 € la journée
Service de l'eau et de l'assainissement	année 2012	année 2013	année 2014	année 2015
Redevance Assainissement	0,90 € HT le M3			
Part fixe de la redevance assainissement	12 € TTC / an	24 € TTC / an	24 € TTC / an	24 € TTC / an
Location du compteur "eau"	16,80 € HT le trimestre			
Frais d'ouverture d'un compteur	13,55 € TTC	13,55 € TTC	13,55 € TTC	13,55 € TTC
<i>Non fixé par la commune : Redevance lutte contre la pollution</i>	0,21 € HT le M3			
<i>Non fixé par la commune : Redevance pour modernisation des réseaux de collecte</i>	0,15 € HT le M3			
<i>Non fixé par la commune : Redevance pour préservation des ressources en eau</i>	0,05712 € HT le M3			
Taxe de branchement au réseau d'assainissement devenue PFAC	2.500 € TTC	2.500 € TTC	2.500 € TTC	2.500 € TTC
Electricité	année 2012	année 2013	année 2014	année 2015
Taxe sur l'électricité depuis le 01/01/2004 - TLCFE en 2011/délibération du 23/06/2011		8,28%	8,28%	8,50%
Cimetière	année 2012	année 2013	année 2014	année 2015
Concessions dans le cimetière / depuis le 01/01/2004	315 € * 4 M2 = 1.260 € pour une concession perpétuelle	315 € * 4 M2 = 1.260 € pour une concession perpétuelle	315 € * 4 M2 = 1.260 € pour une concession perpétuelle	320 € * 4 M2 = 1.280 € pour une concession perpétuelle
	110 € * 4 M2 = 440 € pour une concession cinquantenaire	110 € * 4 M2 = 440 € pour une concession cinquantenaire	110 € * 4 M2 = 440 € pour une concession cinquantenaire	115 € * 4 M2 = 460 € pour une concession cinquantenaire
Dépositaire / depuis le 01/08/2007	Gratuit le 1er trimestre, 20 € le 2ème trimestre, au-delà 30 € par mois	Gratuit le 1er trimestre, 20 € le 2ème trimestre, au-delà 30 € par mois	Gratuit le 1er trimestre, 20 € le 2ème trimestre, au-delà 30 € par mois	Gratuit le 1er trimestre, 20 € le 2ème trimestre, au-delà 30 € par mois
	500 € pour une concession trentenaire			

Le tarif des services municipaux

Concessions au columbarium / case de deux urnes	1 000 € pour une concession cinquantenaire			
	50 € pour dispersion des cendres			
Vacations funéraires (délibération du CM du 25/06/2009)	20 €	20 €	20 €	20 €
Médiathèque / tarif fixé par la CCVH	année 2012	année 2013	année 2014	année 2015
Adultes	10 € et 20 € pour les hors CCVH	10 € et 20 € pour les hors CCVH	10 € et 20 € pour les hors CCVH	10 € et 20 € pour les hors CCVH
Couples	15 € et 30 € pour les hors CCVH	15 € et 30 € pour les hors CCVH	15 € et 30 € pour les hors CCVH	15 € et 30 € pour les hors CCVH
Enfants jusqu'à 16 ans	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Discothèque pour les enfants	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Etudiants et Demandeurs d'emploi	5 € et 10 € pour les hors CCVH	5 € et 10 € pour les hors CCVH	5 € et 10 € pour les hors CCVH	5 € et 10 € pour les hors CCVH
Collectivités, associations, comités d'entreprises	11 € et 20 € pour les hors CCVH	12 € et 20 € pour les hors CCVH	13 € et 20 € pour les hors CCVH	13 € et 20 € pour les hors CCVH
Ouvrage "Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Gignac et de ses environs" par Daniel de Laurès	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Ouvrage "la Closque" Mémoire de Noël VACHER	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Ouvrage "Contribution à l'histoire du protestantisme et de la contre-réforme catholique dans le Bas Languedoc"	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Camping municipal	année 2012	année 2013	année 2014	année 2015
Emplacement 1 véhicule	9,30 € au 01/02/2012	9,30 €	9,70 €	06 et 09 : 9,70 € - 07 et 08 : 13,10 €
Adulte	2,25 €	2,25 €	2,40 €	3,00 €
Enfant de moins de 7 Ans	1,75 €	1,75 €	1,90 €	2,80 €
Enfant de moins de 2 Ans	gratuit	gratuit	gratuit	
Branchement électrique	2,60 €	2,60 €	2,80 €	2,90 €
Animal	1,70 €	1,70 €	1,85 €	2,00 €
Garage mort	4,70 €	4,70 €	4,70 €	

Le tarif des services municipaux

Borne de services pour camping cars	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Jeton machine à laver	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Locatif Tit'home hors saison / jour	370 € la semaine pour 2 personnes	330 € la semaine pour 2 personnes	340 € la semaine pour 2 personnes	47,00 € et 6,50 € pers sup / jour
Locatif Tit'home hors saison / semaine				270 € et 40 € pers sup / semaine
Locatif Tit'home juillet et août / sem	420 € la semaine pour 2 personnes	390 € la semaine pour 2 personnes	402 € la semaine pour 2 personnes	340 € et 55 € pers sup / semaine
Chéquier famille de l'OTSI - CCVH	19,00 €			
Locatif mobil home hors saison / jour	460 € / sem / 2 pers	460 € / sem / 2 pers	474 € / sem / 2 pers	59,00 € et 6,50 € pers sup / jour
Locatif mobil home hors saison / sem				340 € et 55 € pers sup / semaine
Locatif mobil home juillet et août / sem	510 € / sem / 2 pers	510 € / sem / 2 pers	525,50 € / sem / 2 pers	460 € et 55 € pers sup / semaine
VTT adultes et enfants 1/2 journée	6,00 €	6,00 €	—	—
VTT adultes et enfants journée	11,00 €	11,00 €	—	—
VTT adultes et enfants Week end	21,00 €	21,00 €	—	—
Redevance occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications / tarif réglementé	année 2012	année 2013	année 2014	année 2015
artère aérienne par kilomètre	51,58 €	53,33 €	53,83 €	53,66 €
artère souterraine par kilomètre	38,68 €	40,00 €	40,40 €	40,25 €
autres installations	25,79 €	26,66 €	26,94 €	26,83 €
Hérault télécom / fibre optique	494,69 €	535,23 €	540,69 €	538,57 €
Indemnisation du concours des services municipaux en cas de salissures de voirie ou dépôts d'immondices	année 2012	année 2013	année 2014	année 2015
Volume inférieur ou égal à 1m3	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €
Volume compris entre 1m3 et 3m3	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Volume compris entre 3m3 et 7m3	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €
Volume strictement supérieur à 7m3	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €